

Info-alliées du FCPASQ

Sans-emplois solidaires

des étudiants et des étudiantes en colère !



À tous les groupes et les personnes alliées pour l'amélioration des conditions de vie de personnes assistées sociales !

Voici un petit outil vous permettant de suivre les dernières luttes menées par le Front commun des personnes assistées sociales (FCPASQ) et quelques invitations à les poursuivre avec nous. Ce numéro portera presque exclusivement sur notre action d'appui aux étudiants et aux étudiantes dans le cadre de la prochaine AG du FCPASQ à Québec.

Le FCPASQ



Les membres du FCPASQ profiteront

de leur prochaine Assemblée générale et de l'appel lancé par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour donner une fois de plus leur appui aux étudiants et aux étudiantes du Québec. Cette fois-ci, c'est dans la rue que cet appui se manifestera. En plus de dénoncer la hausse des frais de scolarité, le FCPASQ joindra sa voix à toutes les organisations qui

ont décrié les brutalités policières des derniers mois (voir des dernières années) et l'absence de démocratie qui atteint son maximum avec la loi 78.

Pique-nique manifestif

Des sans-emplois, des étudiantEs et leurs alliés

Sans emplois solidaires
Des étudiants et étudiantes
en colère !!!

Les étudiants et les étudiantes ne sont pas les seules à voir ROUGE au Québec !!! Les personnes assistées sociales aussi !!!

**Rendez-vous au Parc de l'Esplanade
(devant l'Assemblée nationale)
le jeudi 14 juin dès 13h00**

**En cas de pluie, l'événement se tiendra à l'AGitéE
(251, rue Dorchester)**

**Non à la hausse !
Non à la répression !
Oui à la gratuité scolaire !
Oui à la démocratie !**



Le Parti libéral du Québec : Quand la répression nous dirige !

Montréal, le 18 mai 2012 – Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) dénonce vertement le projet de loi spéciale qui se discute actuellement à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi, déposé hier soir par le gouvernement Charest, est une attaque ouverte aux droits de manifester, de s'associer, de dénoncer. Pour le FCPASQ, adopter un tel projet de loi n'est qu'une déclaration de guerre ouverte aux étudiants et aux étudiantes et un déni total de reconnaître le débat de fond qui se joue dans notre société actuelle : celui du droit à l'éducation. Toujours pour ce regroupement, ce projet de loi attaque beaucoup plus que les étudiants et les étudiantes : c'est le droit de manifester et de dénoncer de l'ensemble des mouvements sociaux qui est visé.

« *Le gouvernement Charest refuse catégoriquement de comprendre l'enjeu qui se joue. Il se sert des mots des étudiants et des étudiantes pour les appliquer à son avantage et glisser dangereusement vers une hausse de la répression jamais vue au Québec !* » s'insurge Marie-Ève Duchesne, porte-parole du FCPASQ. Selon ce regroupement, une telle loi ne ferait qu'attiser une colère déjà bien présente chez les étudiants et les étudiantes, mais aussi, dans l'ensemble des mouvements sociaux et de la population en général. « *On essaie de maximiser la répression à son maximum et comme la violence entraîne la violence, on justifiera de telles mesures par les conséquences qu'une telle loi provoquerait si elle est adoptée. Le gouvernement sera responsable de ses actes, mais tentera tout de même, comme il le fait déjà si bien, de passer pour l'homme de la situation. C'est scandaleux !* » ajoute la porte-parole.

Pour le FCPASQ, les attaques perpétrées par ce gouvernement contre le droit à l'éducation et le droit de manifester et de s'associer sont inacceptables, injustifiées et sont un choix politique plus que douteux.

Le FCPASQ réitère, une fois de plus, son appui au mouvement étudiant et sera à ses côtés jusqu'au bout.

Lutte contre les préjugés : RAPPEL - Portons plainte contre les propos haineux !

Sur une note toujours aussi « *joyeuse* », le Comité juridique du FCPASQ vous invite fortement à signaler sur *youtube* le vidéo de la chanson « Hymne au BS » d'un groupe de musique de Québec appelé : *La bande à O.J.* Voici la marche à suivre :

1. Allez sur le lien suivant : <http://www.youtube.com/watch?v=Ka8iDAWESNQ>
2. Dans le bas du vidéo, vous trouverez un bouton avec un dessin de drapeau dessus (à côté des options « J'aime », « Ajouter à » et « Partager »). Vous cliquez sur le drapeau.
3. Vous devez vous créer un compte google. Si vous en avez déjà un, faites : connectez-vous. Si vous n'en avez pas, faites inscrire-vous. Une fois votre compte créé ou connecté, vous pourrez recommencer l'opération en cliquant à nouveau sur le drapeau.
4. Motif du signalement : choisissez *Contenu violent ou incitant à la haine*.
5. Cliquez sur « envoyer la vidéo pour examen ».

Pour voir (et aimer !!) notre page facebook :

<https://www.facebook.com/pages/Fcpasq-Regroupement/211263715593158>